

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

la
cgtp
pénitentiaire
www.ugsp-cgt.org

20 octobre 2011



**Ensemble
changeons**

la donne



CAP PERSONNELS **TECHNIQUES**

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

La CAP, propre à chaque corps, est appelée à se prononcer sur toutes les questions relatives aux situations individuelles des fonctionnaires. Elle est obligatoirement consultée pour donner son avis sur :

- la mutation
- l'avancement
- le recrutement (prolongation de stage, titularisation)
- les détachements, intégrations, disponibilités,...
- les reclassements suite à des restructurations

La CAP est aussi l'instance compétente en matière disciplinaire (commission de discipline).

Les CAP sont paritaires. Y siègent en nombre égal les représentants de l'administration et ceux des personnels que vous êtes appelés à élire lors de ce scrutin.

La CAP est donc une instance extrêmement importante dans la vie professionnelle des agents.



LES ELUS CGT EN COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES



→ Militants de terrain, les élus CGT agissent avec les personnels pour améliorer leur carrière et leurs conditions de travail. Nos élus, sur la base de l'intérêt du service public et des personnels, allient défense individuelle et collective en accord avec les valeurs de la CGT. Nous nous battons pour que toute la transparence soit faite sur le fonctionnement de la CAP, pour que les personnels soient informés des critères retenus, pour qu'ils puissent y faire valoir leurs droits.

→ La CGT dénonce les pratiques syndicales qui consistent à avantager certains du fait de leur appartenance syndicale, au détriment des autres. C'est la raison pour laquelle nous attachons tant d'importance à la détermination de critères les plus équitables possibles et à leur clarté. Représenter loyalement les collègues consiste à veiller au respect de critères et non pas à privilégier certains. Cette fonction n'exclut bien évidemment pas l'examen le plus objectif possible de situations particulières.

→ En CAP, nos élus ont à cœur de rappeler à l'administration la réalité du terrain, les revendications des personnels, leurs conditions de travail. Au sein des CAP comme ailleurs, nous luttons pour obliger l'administration à prendre ses responsabilités, à tenir compte de la parole des agents, à trouver des solutions pour résoudre les difficultés rencontrées. Nous y portons les valeurs de solidarité, d'égalité et de défense du service public.

UNE PRÉSENCE COMBATIVE POUR PORTER LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS



REVALORISER LE MÉTIER DES PERSONNELS TECHNIQUES

- ✓ Par l'obtention d'une grille indiciaire et d'un grade unique dans la catégorie B accueillant les adjoints techniques actuels ;
- ✓ Par l'obtention d'une grille avec des échelons à deux ans, pour permettre une progression de carrière rapide ;
- ✓ Par l'obtention d'un corps de catégorie A à 2 grades accueillant les techniciens et les directeurs actuels ;
- ✓ Par la mise en place des formations de qualité dispensées par des spécialistes ;
- ✓ Par une revalorisation du point d'indice.

DONNER DU SENS AU TRAVAIL

- ✓ En reconnaissant leur qualification et en prenant en compte leur avis sur les chantiers importants ;
- ✓ En leur redonnant leur place dans la formation professionnelle, participant ainsi à la réinsertion des détenus ;
- ✓ En assurant l'encadrement des détenus au travail dans les ateliers, chantiers et exploita-

tions agricoles ;

- ✓ En obtenant des droits réels d'intervention en ce qui concerne la mission de service public pénitentiaire.

COMBATTRE

- ✓ La disparition des personnels techniques ;
- ✓ Le statut spécial avilissant, qui entre autres, n'assure pas les droits à la défense pour les agents sanctionnés ;
- ✓ La baisse incessante du pouvoir d'achat ;
- ✓ La politique pénale du tout carcéral ;
- ✓ Le phénomène de surpopulation pénale qui affecte les conditions de travail et de santé ;
- ✓ La privatisation des prisons : remise en cause des missions publiques pénitentiaires, des emplois publics et des statuts.

CHANGER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ En obtenant une prime d'habillement pour l'achat de vêtements de travail spécifiques selon les spécialités ;
- ✓ En exigeant le respect des conditions d'hygiène et de sécurité ;

- ✓ En améliorant la prise en charge de la santé au travail des personnels ;
- ✓ En exigeant une vraie application de la circulaire sur le temps de travail et en autorisant la mise en place d'horaires variables avec les modalités de récupération prévues ;
- ✓ En exigeant que les personnels d'encadrement bénéficient des règles communes quant à la durée du travail.

OBTENIR RAPIDEMENT

- ✓ Des effectifs supplémentaires ;
- ✓ De nouvelles négociations pour l'obtention d'une réforme statutaire avec refonte indiciaire pour tous ;
- ✓ La PSS intégrée dans le traitement de base ;
- ✓ La transformation de l'ICP en points d'indice ;
- ✓ L'arrêt de la privatisation des prisons ;
- ✓ L'évaluation de l'état des effectifs dans les différents services ;
- ✓ La reconnaissance du cadre actif, comme pour les personnels de surveillance.

Une filière que l'administration pénitentiaire abandonne !

La construction de nouveaux établissements pénitentiaires est systématiquement accompagnée de contrats, signés par des sociétés privées, offrant leurs services pour la restauration (service des repas), l'entretien des bâtiments et bien d'autres services annexes, ce qui engendre une raréfaction des emplois de personnels techniques fonctionnaires. L'inquiétude est grandissante sur le devenir statutaire du corps des techniques, et sur la disparition de ce corps. Beaucoup d'agents ont encore un parcours important pour obtenir leurs annuités (départ en retraite prévu vers l'âge de 62 voire 65 ans). Ils sont donc touchés de plein fouet par la politique de privatisation et de restructuration du service public pénitentiaire. L'administration pénitentiaire ne cherche qu'un intérêt économique en sacrifiant une partie de ses fonctionnaires, avec des conséquences dramatiques pour leurs familles.

Face à cela, il est urgent de conserver le statut des personnels techniques au sein de l'administration pénitentiaire, de reconnaître leurs compétences professionnelles et leur rôle de « formateur éducateur » auprès de la population carcérale. La prestation des sociétés ne remplacera jamais leur savoir-faire et leur disponibilité.

**LE 20 OCTOBRE 2011
CHANGEONS LA DONNE
TOUS ENSEMBLE
VOTONS POUR**



**POUR VOTER CGT,
VOUS DEVREZ VOTER
POUR LA LISTE SOUTENUE
PAR LE SIGLE :
LA CGT PÉNITENTIAIRE**

LA CGT LA FORCE SYNDICALE

Voter CGT pour la CAP, c'est voter pour la première organisation syndicale dans le secteur privé et dans l'ensemble de la fonction publique (d'Etat, territoriale et hospitalière). C'est voter pour une force syndicale puissante et combative. C'est construire le rapport de force, avec tous les salariés, pour résister aux attaques du gouvernement.

POURQUOI LA CGT DOIT SIÉGER AUX CAP DES PERSONNELS TECHNIQUES

Le savez-vous ?

Les élus aux CAP sont également consultés comme experts de la CAP aux comités techniques dès lors qu'il s'agit par exemple de refondre les statuts du corps. Aujourd'hui, jamais nous n'avons été dans une telle situation professionnelle (mauvaises conditions de travail, privatisation, niveau statutaire et indemnitaire indigne) et aucune organisation qui siège en CAP ne nous a proposé de nous regrouper dans des actions pour faire front !

VOTER CGT POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

La CGT avec vous, dans vos établissements et services, entend construire un syndicalisme capable de mettre en mouvement le plus grand nombre, pour imposer d'autres choix. Agir ensemble, dans le souci de l'unité, pour des revendications largement partagées car élaborées démocratiquement, c'est pour nous la voie syndicale vers des avancées sociales à la hauteur de vos attentes. En renforçant le poids de la CGT, vous lui donnerez encore plus de moyens pour faire entendre vos revendications, vous défendre et faire valoir les valeurs du service public qu'elle porte haut et fort. Vous lui donnerez plus de moyens pour lutter pour l'emploi, pour des revalorisations statutaires, pour l'amélioration de nos conditions de travail, pour la défense d'orientations progressistes.

Alors, nous vous proposons de changer cela :

La CGT, pour les personnels techniques, entend porter la voix des agents, et lutter pour un maximum de transparence. Nous souhaitons être le témoin des pratiques qui y ont cours, et dénoncer l'opacité de son fonctionnement, chaque fois que ce sera nécessaire. Nous souhaitons enfin, à l'aune de ce que nous avons mis en œuvre pour les personnels de surveillance, les travailleurs sociaux ou les personnels administratifs, vous offrir un cadre collectif pour combattre l'ensemble des mauvais coups portés contre la profession. Ne déléguons pas à quelques-uns notre avenir, prenons-le en main collectivement !

LE 20 OCTOBRE 2011
CHANGEONS LA DONNE
TOUS ENSEMBLE
VOTONS

la
cgt
pénitentiaire



POUR VOTER CGT,
VOUS DEVREZ VOTER
POUR LA LISTE
SOUTENUE PAR LE SIGLE :
LA CGT PÉNITENTIAIRE